

AVIS DE CONCOURS

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ

Avis de concours interne pour le recrutement d'adjoints administratifs hospitaliers de 1^{re} classe

NOR : ETSH1240002V

Un concours interne sur épreuves, branche bureautique, conformément à l'arrêté du 17 mars 1995 fixant la composition du jury, le programme, la nature des épreuves et les modalités d'organisation des concours de recrutement pour l'accès au corps des adjoints administratifs hospitaliers prévus à l'article 12 du décret n° 90-839 du 21 septembre 1990 modifié portant statuts particuliers des personnels administratifs de la catégorie C de la fonction publique hospitalière, est ouvert à l'Assistance publique-hôpitaux de Paris, en vue de pourvoir 20 postes d'adjoint administratif hospitalier de 1^{re} classe, vacants dans cet établissement.

Le concours d'adjoint administratif de 1^{re} classe est ouvert aux fonctionnaires et agents non titulaires des trois fonctions publiques et des établissements publics qui en dépendent, comptant au 1^{er} janvier de l'année du concours au moins une année de services publics effectifs.

Les candidatures devront être adressées, avec les pièces justificatives prévues par l'arrêté du 17 mars 1995 précité, au plus tard dans le délai d'un mois à compter de la date de publication du présent avis au *Bulletin officiel*, par écrit (le cachet de la poste faisant foi), à l'Assistance publique-hôpitaux de Paris, service concours et formation diplômante, bureau 436A, 2, rue Saint-Martin, 75184 Paris Cedex 04, auprès de laquelle peuvent être obtenus tous les renseignements complémentaires pour la constitution du dossier, les date et lieu du concours.